



CAP PEINTRE APPLICATEUR DE REVETEMENTS

OBJECTIFS

Le titulaire du CAP Peintre Applicateur en Revêtement est un ouvrier qualifié du bâtiment qui intervient en dernier sur un chantier. Il travaille seul ou en équipe, en intérieur ou extérieur.

En respectant les règles de sécurité, il doit être capable de:

- Lire et comprendre les plans de réalisation
- Organiser le chantier (protection des sols, et des murs montage échafaudage...)
- Préparer les supports (détapisser, décaper, enduire, poncer, lessiver...)
- Choisir les outillages et matériels nécessaires à sa réalisation.
- Appliquer la peinture ou les revêtements muraux ou de sol souple
- Réaliser les travaux de peinture en finition, réaliser des ravalements de façade

CONTENU DE LA FORMATION

Formation Générale :

- Anglais
- Français
- Histoire/Géographie/Education Morale et Civique
- Mathématiques
- Sciences Physiques
- PSE
- Education Physique et Sportive

Enseignements Professionnels et Technologiques:

- Exploitation de documents techniques (lecture plan bâtiment, caractéristiques produits, etc....)
- Mise en place du chantier et vérification des supports
- Choix des outils et produits à mettre en œuvre
- Réalisation des travaux préparatoires et d'apprêts
- Préparation des produits et particulièrement des enduits et des peintures
- Réalisation des travaux de peinture et de pose de revêtements muraux, pose de revêtements horizontaux et mise en œuvre de produits de façade
- Mise en œuvre de l'auto contrôle et nettoyage
- Sensibilisation au développement durable et à son impact sur les activités professionnelles

DEBOUCHES PROFESSIONNELS A L'ISSUE DE LA FORMATION :

Le titulaire d'un CAP Peintre Applicateur de Revêtements est un ouvrier qualifié qui travaille au sein d'une entreprise de construction ou de réhabilitation, ou dans l'artisanat

Il peut exercer le métier de :

- Façadier
- Peintre en bâtiment
- Solier-moquetiste

POURSUITES EVENTUELLES D'ETUDES:

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible de poursuivre des études en 1 an avec une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans en Baccalauréat Professionnel ou en Brevet Professionnel (BP)

Exemples de formations possibles

- MC Plaquiste
- Bac Pro Aménagement et Finition du Bâtiment
- BP Peintre Applicateur de Revêtements